

un peu plus tard celui de M. Louis Bouilhet. Nous parlions tout à l'heure de deux poèmes en préparation. En effet, à côté de sa passion pour l'antique, M. Louis Bouilhet avait puisé dans ses études médicales, et peut-être dans ses souvenirs du dortoir d'Inguville, un goût très-vif pour la nature et ses grandes manifestations, goût qui se fit surtout sentir dans le deuxième poème que, deux années plus tard, publièrent la *Revue de Paris* : nous voulons parler des *Fossiles*.

A la suite du succès de son conte romain, M. Louis Bouilhet avait quitté Rouen pour venir habiter Paris. Dès lors, les esquisses matérielles de la vie, et par-dessus tout le besoin ordinaire d'un esprit supérieur de tenter des voies nouvelles, tout le poussa vers le théâtre.

Il y débuta par un grand drame en cinq actes et en vers : *Madame de Montarcy*, joué pour la première fois à l'Odéon, le 6 novembre 1856. — C'était comme la restitution d'une langue depuis longtemps perdue pour la scène. L'ampleur et la sonorité du vers, la magnificence de l'expression et l'énergie de la pensée enlevèrent tout d'abord — et de haute lutte — un succès d'autant plus brillant que le public attendait moins d'un débutant. Il y avait tant à louer dans cette pièce, et ces louanges portaient sur des qualités si rares et si hautes, que les plus durs aristarques ne songèrent pas même à chercher les faiblesses du drame proprement dit : on s'abandonna au plaisir d'admirer sans restriction et d'applaudir sans réserve.

Ce grand coup frappé, M. Louis Bouilhet, conscient désormais de sa force, abandonna Paris et vint isoler ses recueils dans le calme d'une petite ville, Mantes-sur-Seine, qu'il habite encore aujourd'hui.

Voici la liste des pièces qu'il a, depuis, successivement fait jouer, avec des chances diverses, et dont nous nous réservons de donner plus tard l'analyse et l'appréciation.

Hélène Peyron, drame en vers (Odéon 11 novembre 1858); — *L'Oncle Million*, comédie en vers (Odéon, 6 décembre 1860); — *Dolorès*, drame en vers (Théâtre-Français, 22 septembre 1862); — *Faustine*, drame en prose (Porte-Saint-Martin, 20 février 1864); — *la Conjuration d'Amboise*, drame en vers (Odéon, 29 octobre 1866).

Le journal *l'Audience*, dont nous avons raconté précédemment l'excentrique histoire, avait en outre — et dès 1857 — publié de M. Louis Bouilhet, une comédie en trois actes et en prose, intitulée : *le Cœur à droite*. — Enfin, quand nous aurons signalé une comédie en cinq actes et en prose, le *Sexe faible*, écrite de 1864 à 1865 et encore inédite, nous en aurons fini avec l'œuvre dramatique actuelle de M. Louis Bouilhet.

En dehors de ses travaux pour le théâtre, l'auteur de *Mélanis* a donné en 1858, après *Hélène Peyron*, un volume de vers sous ce titre : *Festons et Astragales*. On trouve réunis dans ce recueil, outre les *Fossiles*, la plupart des morceaux édités par la *Revue de Paris*. Ajoutons à cette nomenclature de nombreuses pièces détachées, publiées par la *Revue contemporaine*, la *Revue fantaisiste*, et en dernier lieu par la troisième *Revue de Paris*, où parut notamment le poème intitulé *l'Amour noir*.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1859, l'auteur d'*Hélène Peyron* avait été, la même année, nommé membre de la commission des auteurs dramatiques instituée, sous la présidence de M. Fould, ministre d'Etat, à l'effet de reviser les statuts de la Comédie-Française. Seul, M. Louis Bouilhet, sans se préoccuper du tarif des droits d'auteur en usage alors à ce théâtre, demanda que le mode de répartition des pièces fût modifié. M. Ed. Thierry, le secrétaire, porta la motion au rapport, et la commission... passa outre. On se sépara sur une de ces demi-mesures qui n'aboutissent à rien. Les droits d'auteur furent augmentés d'un tiers; mais les comédiens restèrent, comme devant, juges et parties dans une question où ils devraient avoir tout au plus voix délibérative : c'est-à-dire dans l'appréciation des œuvres présentées. Et maintenant que nous en avons fini avec la nomenclature, essayons de déterminer, par quelques lignes rapides, les caractères généraux du talent de M. Louis Bouilhet.

L'auteur de *Mélanis*, des *Fossiles* et des *Festons* nous paraît se rattacher directement aux traditions de la Renaissance. C'est au même sentiment profond de la nature qu'il doit de s'être isolé de toute école philosophique, de toute prédilection religieuse, de tout ce qui est la mode ou l'opinion du moment, pour se frayer un libre chemin à l'écart des foules moutonnnières. — Toutefois, s'il s'est affranchi des milieux absorbants, ce n'est pas à dire qu'il soit resté étranger aux idées philosophiques et aux préoccupations modernes. L'organisation poétique est chez lui si complète, qu'il traite avec un bonheur-égal les sujets les plus divers; la souplesse de son talent se plie à toutes les fantaisies de l'artiste. Moitié lyrique, moitié élégiaque, son vers est éminemment descriptif; mais ses descriptions ont cela de particulier qu'il ne les fait pas, comme M. Th. Gautier, dans un parti pris de couleur. On reconnaît bien vite qu'en lui le poète a été sous le charme d'un sentiment intime et profondément ému; partout il est si naturellement pittoresque qu'il ne peut se défendre de l'être même dans son théâtre, au

beau milieu du drame et jusqu'en plein pathétique. De là le reproche qu'on lui a fait, après *L'Oncle Million*, de n'être pas doué de l'aptitude dramatique. Chez lui pourtant se rencontre une vue ferme et droite de l'humanité. — N'est-ce pas déjà un achèvement vers le théâtre? Or, les autres qualités qui lui sont propres viennent accroître encore et merveilleusement escorter celle-là : la moindre de ses œuvres témoigne d'une science de composition peu commune; il n'est pas une de ses images qui ne soit de la plus vive clarté et de la plus stricte justesse. C'est d'ailleurs surtout par ce parti pris de rectitude et par ce besoin de précision stricte qu'il s'écarte des errements du romantisme, auquel il n'emprunte en somme que les haïnes vigoureuses du banal et son robuste mépris du convenu. Telles sont, résumées à la hâte, les rares qualités du poète qui nous occupe. Nous ferons plus tard ressortir ses défauts au fur et à mesure que l'analyse de son œuvre en mettra tous les détails en relief. Quant à présent, il nous suffit d'avoir dégagé de la foule cette physionomie sympathique à tous égards. Venu à une heure néfaste pour la poésie, M. Louis Bouilhet aurait pu, comme tant d'autres, forcer à composition sa conscience d'artiste, et, de concessions en concessions, descendre jusqu'à ces triomphes banals et lucratifs dont il avait tant d'exemples sous les yeux. Il n'en a rien fait. Sans s'inquiéter de savoir si la fortune le suivrait ou non, il a marché résolument dans sa voie choisie. Il n'est pas une de ses œuvres où l'on puisse découvrir l'ombre d'une capitulation de conscience. Ce seul titre, alors même qu'il ne serait pas appuyé par un talent hors ligne, suffirait, ce nous semble, pour donner à M. Bouilhet un rang honorable dans les lettres contemporaines.

Il passe à travers les alinéas de cet article un souffle d'admiration qui pourrait faire croire au lecteur que nous considérons M. Louis Bouilhet comme l'écrivain, comme le poète de génie du siècle. Ce n'est pas là le fond de notre pensée. D'abord les génies sont devenus très-rare aujourd'hui, et quand, par hasard, quelque phénix de ce genre vient à surgir, il y a, dans notre XIX^e siècle, un je ne sais quoi de dissolvant qui attaque le fruit dans son germe. Pour être un homme de génie, il faut être un homme complet; or, M. Louis Bouilhet est un poète d'une haute valeur assurément; mais possède-t-il le génie dramatique au même degré que le génie poétique? La scène, qui ne vit que de grands mouvements s'enchaînant naturellement les uns aux autres, est-elle son terrain? En un mot, chez lui, le charpentier, le dramaturge, est-il à la hauteur du versificateur, du ciseleur? Nous ne le pensons pas, et, chaque fois que nous sortons de la salle où l'*Alceste* d'un de ses drames vient de se décider pour la première fois, nous nous disons involontairement et sans intention de parti pris : Voilà encore un magnifique *prétex*te à poésie.

BOUILLABASSE, BOUILLE-ABAISSE ou BOUILLE - À - BAISSE s. f. (bou-lla-bè-se; ll mll. — de *bouillir* et *abaisser*, parce que le plat doit être retiré du feu après quelques bouillons). Art culin. Soupe de poisson affectuée par les Provençaux : *Andréa sembla prendre son parti, et déboucha bravement les bouteilles et attaqua la BOUILLABASSE et la morue gratinée à l'ail et à l'huile*. (Alex. Dum.) *Il y aura longtemps encore à l'Estaque, ce joli village où les pêcheurs habitent des maisons blanches avec des contreforts verts, des BOUILLABASSES et des oursins*. (Ad. Carle.)

Pour le vendredi maigre, un jour, certaine abbesse D'un couvent marseillais créa la *bouille-à-baisse*. MÉRY.

La carte, et ce grand nom vous arrête tout court : *Bouille-à-baisse* ! On ressent des extases icitimes, Car ce plat n'est coté que soixante centimes. MÉRY.

— Rem. Les écrivains, même ceux qui sont originaires de la Provence, s'obstinent à faire ce mot féminin; pourquoi? Il appartient à une langue qui ne s'écrit pas, et il est masculin dans cette langue. Nous croyons qu'il faudrait lui restituer son vrai genre; mais l'autorité des exemples que nous avons cités nous entraîne malgré nous. Rappelons, pour preuve, qu'il a été publié à Marseille, le lieu de naissance du bouillabaisse, un journal qui avait pour titre : *lou Bouillabaisse*, et non la *Bouillabaisse*.

— **Encycl.** La *bouillabaisse* est une sorte de soupe au poisson, dans la confection de laquelle Marseille s'enorgueillit avec quelque raison de sa supériorité. Nous croyons devoir en indiquer ici la recette exacte et prise aux sources mêmes. Le fond de la *bouillabaisse* est formé d'un poisson un peu gros, tel que le loup (bar) ou la rascasse, auquel on ajoute plusieurs petits poissons coupés par morceaux, et choisis parmi les espèces qui fréquentent les rochers sur les côtes de la Méditerranée. On met le tout dans une casserole avec des oignons, quelques gousses d'ail, du persil, du laurier, du fenouil, force poivre et sel, safran (une forte pincée), une tomate coupée en tranches et une bonne cuillerée d'huile d'olive. On mêle à froid toutes ces parties constitutives de la *bouillabaisse*, en les faisant sauter dans la casserole jusqu'à ce que toutes aient pris la couleur du safran. On ajoute ensuite de l'eau, seulement de manière à couvrir le poisson, et l'on pose la cas-

serole sur un feu très-vif. Lorsque ce mélange a bouilli de cinq à dix minutes, on le verse dans un grand plat sur des tranches de pain préparées à l'avance.

En Provence, la prédilection pour ce plat national est poussée jusqu'à la fureur. Les modernes troubadours de la Provence ont à l'envi chanté ce mets exquis; mais aucun, peut-être, n'a atteint la perfection de cette boutade que nous devons à la plume humoristique du poète anglais Thackeray. Nous donnons ici la traduction de cet hymne composé en l'honneur de la *bouillabaisse*, et nous regrettons que ce morceau piquant n'ait pas encore inspiré la verve d'un de nos poètes marseillais :

BALLADE DE LA BOUILLABASSE.

I

Il est une rue dans Paris bien connue,
Pour laquelle notre langue n'a point de rime :
Rue *Neuve-des-Petits-Champs*, tel est son nom,
The new street of the Little Fields;
Et dans cette rue un restaurant ni riche ni doré,
Mais cependant bien confortable,
Où j'allais souvent, dans ma jeunesse,
Manger un bol de *bouillabaisse*.

II

Cette *bouillabaisse* est un noble mets,
Une sorte de soupe, à la fois potage et boisson,
Un hochet de toutes sortes de poissons,
Que ne valent point ceux de Greenwich; [safran,
Des herbes aromatiques, du piment, des moules, du
Des soles, des oignons, des gardons, des vaudoises,
Vous mangez de tout cela dans la *bouillabaisse*.
Que l'on sert à la taverne de Terré.

III

Ah ! vraiment, c'est un riche et savoureux ragoût
Et je pense que de véritables philosophes,
Amoureux de beautés de la nature,
Doivent aimer une telle victualité, une telle boisson.
Et cordeliers et bénédictins
Doivent lui jeter des regards de convoitise,
Et, les jours maigres, s'estimer bienheureux
Lorsqu'on leur sert la *bouillabaisse*.

IV

Je serais étonné si la maison existait toujours;
Ma foi, elle y est encore, avec son réverbère devant;
L'accorte et fraîche écaillère
Ouvre encore des huîtres à la porte;
Mais Terré, est-il encore de ce monde?
Je me rappelle sa singulière grimace,
Lorsque, souriant, il venait à votre table
Savoir si vous trouviez bonne sa *bouillabaisse*.

V

J'entre; rien n'est changé, rien n'a vieilli :
Comment va monsieur Terré, garçon, je vous prie?
Le garçon me considéra en haussant les épaules.
Monsieur est mort il y a longtemps.
C'est le lot commun de notre pauvre humanité,
Et le pauvre Terré n'a fait qu'accomplir son sort.
— Que veut monsieur pour son dîner?
— Est-ce que vous faites encore de la *bouillabaisse*?

VI

— Oh ! oui, monsieur, toujours, répond le garçon.
Quel vin monsieur désire-t-il?
— Du bon. — Le meilleur que je pourrai, monsieur.
Nous avons un certain chambertin, cachet jaune...
— Ainsi ce pauvre Terré est décédé, dis-je,
Prenant ma place ordinaire dans le coin;
Il est parti festoyant et buvant
Le bourgogne et la *bouillabaisse*.

VII

Voici mon vieux coin accoutumé;
La table est toujours dans l'angle;
Ah ! plus d'une belle année s'est évanouie
Depuis que je ne me suis assis sur cette chaise.
Lorsque je vous vis pour la première fois, *cari tuoghi*,
A peine un peu de barbe estompait mes joues;
Maintenant c'est un grison, un vieux fantôme
Qui vient s'asseoir ici pour manger une *bouillabaisse*.

VIII

Où êtes-vous, mes vieux camarades,
Jadis assis avec moi autour de cette table?
Allons, garçon, vite un vénérable flacon,
Que je leur porte un toast avec ce vieux vin.
Ma mémoire me rappelle aisément
Et leurs voix joyeuses et leurs bonnes figures.
Ils prenaient place autour de cette table,
Et étaient tour à tour le vin et la *bouillabaisse*.

IX

Hélas ! que ces heureux jours ont passé vite !
Je me souviens d'un temps qui n'est plus,
Bien que je sois assis où j'étais autrefois,
A la même place, mais non pas seul alors.
Une délicieuse créature se tenait à mes côtés,
Sa chère petite figure me regardait toujours, [qu'à moi.
Sa douce voix me parlait, son sourire ne s'adressait
Aucun d'eux n'est plus là pour choquer mon verre.

X

Je bois, puisque le Destin le veut ainsi.
Allons, maintenant que j'ai chanté mes souvenirs,
Remplissons ma coupe solitaire, et vidons-la
A la mémoire de ce cher vieux temps.
Que ce vin soit le bienvenu, quel qu'en soit le cachet.
Asseyons-nous et rendons grâces,
D'un cœur reconnaissant, quel que soit le repas.
Hourra ! voici la fumante *bouillabaisse*.

Voilà une ballade qui fait venir l'eau à la bouche; mais... elle est d'un Anglais. Si j'avais l'honneur d'être Marseillais et que j'eusse dans

mon jeune âge mangé la bouillabaisse au lieu

de ma prosaïque bouillie bourguignonne, demain, pas plus tard, je ferais la chanson, l'hymne de la bouillabaisse, et puis que Thackeray a jugé à propos de tirer dix strophes de sa veine anglaise, j'en composerais onze.

Non, non, jamais en France,
Jamais l'Anglais ne régnera.

Demandez donc, MM. les Marseillais, demandez à Pierre Dupont si nous avons besoin des pipeaux de la perfide Albion pour chanter nos vins de Bordeaux et de Bourgogne,

Dont ils n'ont point en Angleterre.

BOUILLAGE s. m. (bou-lla-je; ll mll. — rad. *bouillir*). Techn. Opération qui consiste à faire bouillir : *On fait de nouveau sécher tous les morceaux de balaie, pour leur restituer la dureté et l'élasticité qu'ils ont perdues par le BOUILLAGE*. (Payen.)

BOUILLAISSON s. f. (bou-llè-zon — rad. *bouillir*). Econ. rur. Fermentation du cidre.

BOUILLAMMENT adv. (bou-lla-man — rad. *bouillir*). D'une manière bouillante, ardemment. « Vieux mot.

BOUILLANT (bou-llan; ll mll.) part. prés. du v. *Bouillir* : *Des légumes BOUILLANT à petit feu*.

BOUILLANT (bou-llan; ll mll.) part. prés. du v. *Bouillir* : *C'est en BOUILLANT l'eau qu'on empêche le poisson de voir les filets*.

BOUILLANT, ANTE adj. (bou-llan, an-te; ll mll. — de *bouillir*). Qui bout, qui est en ébullition : *De l'eau BOUILLANTE*. *De l'huile BOUILLANTE*. *Du vin BOUILLANT*. *Saint Jean, sorti de l'huile BOUILLANTE, fut relégué dans l'île de Patmos*. (Boss.)

— Par exagér. Très-chaud : *Prendre son café BOUILLANT*. *Il faut envelopper le bonhomme d'un sinapisme BOUILLANT*. (Balz.)

— Fig. Ardent, emporté : *Un caractère BOUILLANT*. *Il accoutumait, par son exemple, à la patience dans le travail, sa nation accusée jusqu'alors de n'avoir qu'un courage BOUILLANT que la fatigue épuise bientôt*. (Volt.) *Les cœurs vifs sont BOUILLANTS, emportés, mais tout s'évapore au dehors*. (J.-J. Rouss.) *Tous les jours il entretenait de ses grands desseins cette jeunesse BOUILLANTE qui s'attachait à ses pas, et dont il gouvernait les volontés*. (Barthé.) *C'est fut alors que le jeune et BOUILLANT officier eut besoin de toute sa force pour résister au désir de violer son serment*. (Alex. Dum.) *Le caractère des Anglais est plus BOUILLANT que le nôtre*. (G. Sand.) *Le BOUILLANT abbé pensait involontairement au sire de Joinville s'embarquant à Aigues-Mortes avec saint Louis*. (J. Sandeau.)

La bouillante jeunesse est facile à séduire.

VOLTAIRE.

— Une chaleur guerrière
Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguière.

BOILEAU.

Le jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices,
Est prompt à recevoir l'impression des vices.

BOILEAU.

« S'emploie souvent avec un complément qui exprime la cause particulière de l'ardeur, de l'animation, de la vivacité : *Être BOUILLANT de colère, d'impatience, de désirs*.

Et déjà tout bouillant de vin et de colère.

BOILEAU.

— Qui a quelque chose de vif, de chaud, d'animé, en parlant du langage : *Un style BOUILLANT*.

— Art culin. *Pâtés bouillants*. Nom quo l'on donnait autrefois aux petits pâtés chauds.

— s. m. Vitié. Variété de raisin.

— Antonymes. Froid, tiède.

BOUILLANTE, bourg de la Guadeloupe, sur la côte occidentale de l'île, à 12 kilom. N.-O. de la Basse-Terre, à l'embouchure de la rivière qui porte le même nom; 2,000 hab. Culture de la canne à sucre, café, coton, manioc. Le sol, à quelques pieds de profondeur, est brûlant et laisse exhaler des vapeurs sulfureuses très-prononcées.

BOUILLARD s. m. (bou-llar; ll mll.). Mar. Nuage qui amène de la pluie : *Dépais BOUILLARDS nous annonçaient la pluie*. (Bony.)

— Ornith. Nom vulgaire du chevalier à pieds rouges.

— Bot. Nom vulgaire du bouleau commun : *Nous nous plaçâmes tous trois à l'ombre d'un BOUILLARD*. (Balz.)

BOUILLARD (Jacques), dessinateur et graveur français, né en 1744, travaillait à Paris et mourut en 1806. Il a gravé, à l'eau-forte et au burin : *Motse foulant aux pieds la couronne de Pharaon*, d'après Poussin; *Suzanne au bain*, d'après le chevalier d'Arpino; *Sainte Cécile*, d'après Mignard; *Vénus et l'Amour*, d'après Annibal Carrache; *l'Amour taillant son arc*, d'après le Parmesan; *Polyphile présenté à Eleuthérie*, d'après Eust. Le Sueur; *Philippe II et sa maîtresse et Mercure enseignant à lire à l'Amour*, d'après le Titien; quelques portraits, etc.

BOUILLARGUES, bourg et commune de France (Gard), canton, arrond. et à 7 kilom. E. de Nîmes; pop. aggl. 1,974 hab. — pop. tot. 2,818 hab. Fontaine d'eau légèrement purgative.

BOUILLART (Jacques), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Meulan en 1669